

EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 15 mai 2023

Convocation du 5 mai 2023
Nombre de Conseillers en exercice 29
Nombre de Conseillers présents 26
Nombre de votants 29

N° de l'acte : 230515D010
Classification : 7.1.6 – Tarifs des services publics

L'an deux mille vingt-trois, le quinze mai à dix-neuf heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de LIGNÉ se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Maurice PERRION, Maire de LIGNÉ.

Étaient présents : 26

M. Maurice PERRION - Mme Anne-Marie CORDIER - M. Philippe ROBIN - Mme Sonia FEUILLÂTRE - Mme Valérie PRONO - M. Alain BOURGET - Mme Nathalie ROZÉ - M. Bertrand LERAY - M. Jean-Marc BESNARD - M. Gaëtan GROIZEAU - M. Thierry KERLOC'H - M. Laurent LEBRETON - Mme Catherine GAULT - M. Stéphane FAGARD - Mme Nathalie CAIVEAU - Mme Stéphanie BÉRITAULT - M. David TOURNEFIER - M. Stéphane HÉAS - Mme MENET Anita - M. Guillaume NIEL - M. Julien ROUSSEAU - Mme Aurélie VASSAULT DUVAL - Mme Déborah SIDDI - Mme Lucie DEVAIS - Mme Lucie BONNO - Mme Déborah JOURDON

Étaient absents excusés : 3 (3 pouvoirs)

M. Olivier BLAISE (pouvoir à Mme Anne-Marie CORDIER) - M. Michel MATHÉ (pouvoir à M. Alain BOURGET) - M. David TOURNEFIER (pouvoir à M. KERLOC'H)

Secrétaire de séance : Mme JOURDON Déborah.

FINANCES – TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE 2023-2024

- Considérant que les tarifs de la restauration scolaire n'ont pas augmenté depuis au moins 2 ans,
- Considérant que le prestataire augmente le coût des repas chaque année, dans le cadre de son marché de prestation de service,
- Sur proposition de la commission « éducation - famille »,

Le Conseil municipal décide de revaloriser les tarifs du restaurant scolaire de 6%, à l'exception du tarif social qui reste à 1 euro pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 850.

grille des tarifs		Quotient familial		prix du repas	
		de	à	2022/2023	2023/2024 + 6 %
Tarif 1 *	Lignéens	0	849	1,00 €	1,00 €
Tarif 2		850	1050	3,72 €	3,94 €
Tarif 3		1051	1199	4,09 €	4,34 €
Tarif 4	hors commune	> 1200		4,47 €	4,74 €
Tarif 5	Tarif exceptionnel (non réservé)		5,61 €	5,95 €	
Tarif 6	Adultes		6,12 €	6,49 €	

* tarif social (dispositif Etat)

Ces tarifs prendront effet dès la rentrée scolaire 2023-2024.

Vote : 29 voix pour



Pour extrait conforme.
Le Maire,
Maurice PERRION